



uniterre

LE MENSUEL AGRICOLE INDEPENDANT

Du prix du marché au «prix du producteur» Pour une campagne nationale

Dans le lait comme dans d'autres productions agricoles, les prix que devraient toucher les producteurs pour être rémunérés correctement sont calculés et connus. Par exemple, pour le lait, il est de 1.10 Frs/kg. Ces prix sont bien souvent perçus comme «hors de la réalité des marchés» par nombre d'agriculteurs et sont totalement inconnus du consommateur! Or, inverser cette tendance pourrait faire mouche! C'est en tout cas ce que nos collègues autrichiens et membres de l'European Milk Board ont démontré. Avec des paysans convaincus que le marché devait être capable de rémunérer correctement le producteur (40 cts d'euro/kg de lait), ils ont réussi à faire du prix du lait un débat de société! Si bien qu'aujourd'hui en Autriche, les «trader» du lait savent ce qui est considéré comme étant un prix correct ou non, ils ne peuvent plus noyer le poisson. Par une communication efficace, les producteurs et les consommateurs les mettent sous pression lors de toutes les négociations de prix. Aujourd'hui, la société autrichienne sait ce dont ont besoin les agriculteurs... et le marché doit pouvoir y subvenir!

En Suisse, une telle démarche doit être possible et semble plus que nécessaire. Dans toutes les filières, les prix sont à la baisse, et les négociations de prix semblent chaque année de plus en plus difficiles et tendues. Dans une telle situation, il est primordial que les agriculteurs, via les filières ou interprofessions, communiquent unanimement et largement auprès de la société ce qu'ils considèrent comme étant «leur» prix, indépendamment de celui du marché. Diffusés largement, ces prix pourraient devenir une sorte de référence pour les consommateurs et pour les commerciaux. A l'image des guéguerres de prix que se font les supermarchés à grand renfort de pub A0, nous pourrions par exemple, diffuser largement



Assurer un avenir à une agriculture vivante, ancrée dans le territoire, par des prix équitables.

les différences de prix pratiqués entre les acheteurs et ainsi les mettre en situation de concurrence positive, celui payant un prix au plus près de celui revendiqué par les agriculteur pourrait avoir la faveur des consommateurs. Ainsi chaque consommateur deviendrait réellement un consommateur car il aurait la possibilité d'aller faire ses courses là où les produits sont achetés à des prix corrects et transparents. Cela aurait l'avantage d'inverser la spirale des prix toujours plus bas et favoriserait la transparence des prix au sein des filières agro-alimentaires.

Certes, cette proposition peut paraître farfelue et difficilement réalisable pour certains! Néanmoins, les actions entreprises au niveau du lait vont dans ce sens, en Suisse comme dans passablement de

pays européens. Au sein de la plateforme suisse du lait, nous essayons de nous mettre d'accord sur le prix considéré comme équitable pour les producteurs, qui une fois connu, pourrait être communiqué à grande échelle. Ne pourrions-nous pas entreprendre de telles démarches pour les autres produits? Pourquoi ne pas créer des plateformes nationales de producteurs qui définiraient le prix équitable des céréales, des oléagineux, des pommes de terre ou encore des volailles ou du porc?

Ces propositions ne sont pour l'instant que des idées, mais on le sait mieux que quiconque, le temps ne peut que les faire germer! Vivement le printemps et ses premières pousses.

Uniterre



Lait

En Europe et en Suisse

Pages 2 et 3



Agri contractuelle

En Suisse et ailleurs

Pages 4 et 5



Politique nationale

Cassis de Dijon

Page 7



Protection?

Point de vue

Page 8

MARCHÉ LAITIER ALLEMAND

AG BDM à Berlin : «sans augmentation du prix de lait il n'y aura plus de lait dès le 1er octobre»

L'organisation indépendante des producteurs de lait allemands BDM (Bundesverband Deutscher Milchviehhalter) a tenu son assemblée générale le 28 janvier dernier à Berlin. Les 2'100 producteurs présents ont voté à l'unanimité la revendication d'un prix du lait de 40 cts d'€/kg payé au producteur à partir du 1er octobre 2007. Si les négociations n'aboutissent pas à cette date, ils plébiscitent à l'unanimité la grève du lait.

Jamais dans l'histoire du syndicalisme laitier allemand, on a vu une telle affluence pour une assemblée générale. Près de 2'100 producteurs venus de toute l'Allemagne se sont donnés rendez-vous à Berlin le 28 janvier dernier à l'occasion de l'AG de l'organisation BDM (Bundesverband Deutscher Milchviehhalter). Il faut dire que l'enjeu des discussions était d'une importance capitale pour l'avenir de la production laitière allemande. En effet, les producteurs devaient se prononcer sur la revendication du prix de 40 cts €/kg, sur la constitution du BDM Milk Board et sur l'attribution de son mandat de négociation avec les laiteries et, finalement, sur un calendrier des actions à entreprendre si les négociations n'aboutissent pas.

Prix du lait: les producteurs unanimes pour 40 cts €/kg

Le BDM est membre de la toute récente organisation européenne des producteurs de lait European Milk Board. Cette organisation européenne a été créée suite aux deux constats suivants:

1. Les prix du lait européen ne cessent de baisser alors que le marché est demandeur.

2. La politique de prix des laiteries et des chaînes de distribution ainsi que la politique agricole de l'Union Européenne se déterminent au niveau européen. Dès lors il n'est plus possible de limiter la défense des intérêts des producteurs de lait au niveau national.

Le but pour les organisations membres est d'aboutir à un marché du lait couvrant les coûts de production, à savoir 40 cts d'€/kg pour la zone euro et 1.10 FS/kg pour la Suisse. Pour arriver à ce but, EMB a défini les 3 étapes suivantes :

1. Regroupement des producteurs de lait
2. Négociations / arrêt de livraison de lait (grève)
3. Régulation des quantités de lait.

C'est sur ces derniers points que les producteurs du BDM se sont prononcés lors de cette assemblée générale. Ils ont revendiqué une hausse du prix du lait payé aux producteurs et ont voté à l'unanimité, sans avis contraire et sans abstention, les 40 cts €/kg pour un lait de base contenant environ 3.7% de matière grasse et 3.4 % de protéine.

Cette revendication sera réalisée par un mandat de négociation donné à

l'organisation BDM.

Création d'un BDM Milk Board

Afin que les négociations entre l'organisation de producteurs et les acheteurs puissent débiter, les producteurs ont plébiscité la création d'une organisation appelée BDM Milk Board dont les tâches seront le regroupement de l'offre de lait des membres et la négociation des prix avec les acheteurs. Une fois la création de la nouvelle structure achevée, les mandats de négociation seront attribués aux membres désignés et les négociations pourront officiellement commencer.

Grève du lait prévue pour le



2'100 producteurs de lait affiliés à BDM (Bundesverband Deutscher Milchviehhalter) votent pour une revendication du prix à 40 cts d'euros au 1er octobre 2007.

1er octobre 2007

Dans un premier temps, des contacts seront pris avec les différents acheteurs de lait actifs sur le marché allemand. L'idée étant de faire connaître les revendications et les positions des producteurs. Dans un deuxième temps et dès le mois de mai 2007, des négociations directes seront entreprises avec les organisations actives dans l'industrie laitière et non pas avec une ou deux laiteries. Les négociations devront aboutir à des résultats probants jusqu'au 1er octobre. A cette date, les résultats des négociations seront divulgués aux producteurs de lait. Ceux-ci décideront dès lors des actions à entreprendre. Le

recours à la grève du lait sur tout le territoire allemand et pour une durée illimitée a été plébiscité à l'unanimité. Si grève il devait finalement y avoir, les responsables du BDM ont souhaité la mener en accord les autres membres de l'European Milk Board, c'est-à-dire avec l'accord des producteurs de lait des pays voisins.

Pour Walter Peters, vice-président du BDM, cet engagement témoigne de la grande détermination des producteurs de lait allemands. «Notre mouvement est si dynamique que nous finirons par obtenir un succès». Walter Peters s'est dit déçu de l'absence de représentants du gouvernement fédéral et de la fédération de l'industrie laitière pour donner suite à l'invitation lancée par le BDM. «Le

Giessen, ont confirmé qu'avec les prix actuels, la production laitière allemande n'avait guère de perspectives d'avenir. Le Professeur Franz Rademacher, de l'association fédérale pour la promotion économique et le commerce extérieur a condamné l'injustice des règles du jeu en vigueur. «Il est désolant de voir que les plus forts usent de leur pouvoir pour gagner d'avantage sur le dos des plus faibles» a déclaré Rademacher. Le regroupement des producteurs de lait et de l'offre lui paraît dans ce contexte absolument légitime.

Nicolas Bezençon

Restez au courant des activités d'Uniterre dans le dossier lait en visitant également notre site internet. Infos, liens sur des sites intéressants et communiqués de presse.
www.uniterre.ch

Qui est BDM?

Le BDM a aujourd'hui plus de 20'000 membres sur l'ensemble du territoire allemand. Ce qui en fait la plus grande organisation indépendante de producteurs de lait. Elle regroupe des producteurs dont les exploitations ont des tailles très différentes. Sa structure actuelle est récente puisqu'elle ne date que de 2004. Elle a participé dès le début aux réflexions en vue de la création de l'European Milk Board. Ses activités se concentrent quasi exclusivement sur la création d'un marché laitier qui puisse rémunérer correctement le producteur. Elle se positionne pour une gestion stricte des quantités de lait à produire et pour une solidarité renforcée entre producteurs de lait. Les revendications de prix sont celles déclarées par EMB, à savoir les 40 cts €/kg de lait.

Pour en savoir plus

<http://www.bdmfreimilchag.de/>
<http://www.europeanmilkboard.org/fr/>

MARCHÉ LAITIER

Tête de Moine: un goût amer

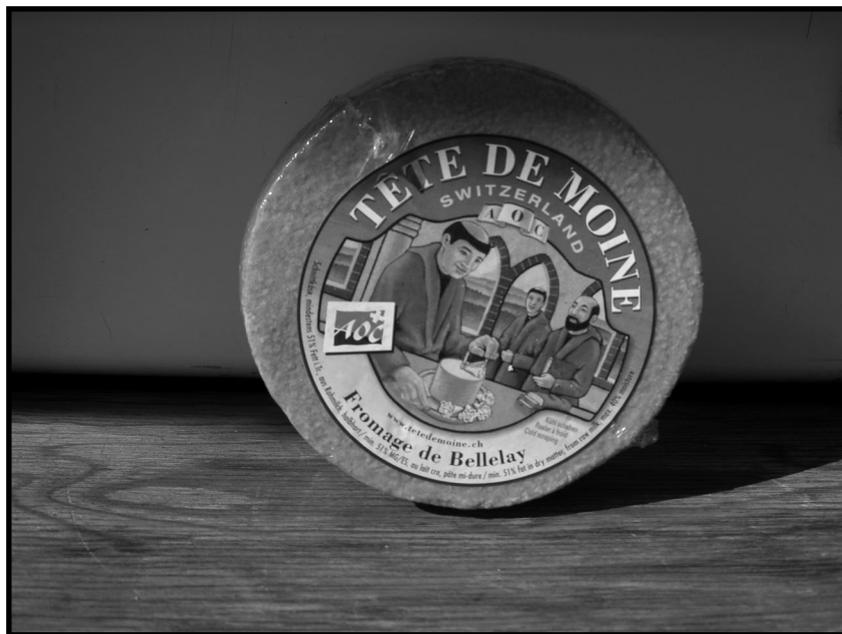
Depuis plusieurs mois, les producteurs de lait de Tête de Moine attendaient avec crainte les résultats des négociations. Celles-ci n'ayant pas abouti, libre aux acheteurs d'imposer leur prix. Les dés étaient jetés d'où une baisse de près de 3cts/kg de lait. Une diminution de subventions dans la branche fromagère qui se résume pour nous par une perte de revenu que partiellement compensée par les paiements directs. Le point d'achoppement ne se trouve pas là! La Tête-de-Moine est une spécialité qui se vend de mieux en mieux et a conquis des parts de marché importantes grâce en grande partie à l'effort des producteurs. Aujourd'hui ils se voient bien mal récompensés. Pourtant, ils jouaient le jeu:

- Respect d'un cahier des charges très strict pour l'AOC.
- Contribution imposée de 3 cts/kg de lait pour la promotion du produit.

Dans ce contexte, nous étions en droit légitime de prétendre à une part de gâteau. Par exemple, par le maintien de ces 3cts qui nous ont été injustement enlevés au prétexte d'une baisse du

soutien au marché. Fromagers, affineurs et distributeurs ne l'entendent pas de cette oreille et comptent bien préserver

leurs marges au détriment du maillon faible. Ces 3cts/kg de lait représentent 30cts par kg de Tête-de-Moine tout en



Appréciée des consommateurs tant en Suisse qu'à l'étranger, la Tête-de-Moine ne rémunère pas correctement les producteurs.

sachant qu'elle se vend jusqu'à 28.-/kg voire même 40.-/kg à Genève au consommateur. On frise l'indécence et la malhonnêteté. Nos acheteurs de lait n'assument pas les conséquences de la politique qu'ils nous ont imposée. Vu la bonne tenue du marché, celui-ci devrait largement pencher en notre faveur. Le marché ne fonctionne pas de manière équitable. La désillusion est grande; quand le marché va bien, on nous baisse les prix et Dieu sait ce qui arrivera si le marché se porte mal!

M. Jacques Gyax (directeur de la MIBA, ndlr) minimise le problème en martelant lors de chaque intervention qu'on a le meilleur prix du lait en Suisse. Mais c'est bien vite oublier la qualité supérieure d'un produit de haute gamme. On ne compare pas une Mercedes avec une Lada.

Ce qui vient de se passer dans la production de la Tête-de-Moine est grave. A l'avenir, les producteurs exigeront de la part des partenaires économiques d'avantage de respect dans leurs engagements!

Etienne Gigon, Uniterre-Jura

Les producteurs d'oeufs refusent de supprimer les «effectifs maximaux»

Lors de la séance de commission «économie et redevance» du mois de janvier, les députés ont voté favorablement à une proposition du Conseiller national Scherer de biffer dans la loi sur l'agriculture, les articles 46 et 47 concernant les «effectifs maximaux».

Petit rappel

Rappelons que la loi sur l'agriculture permet actuellement au Conseil fédéral de fixer l'effectif maximal par exploitation des différentes espèces d'animaux de rente. Lorsqu'un exploitant détient plusieurs espèces d'animaux de rente, l'effectif maximal est déterminé en fonction de la part de chacune d'elle dans l'ensemble de la production. En cas de dépassement de l'effectif, le producteur doit s'acquitter d'une taxe suffisamment élevée pour rendre la production en surnombre non rentable. De ce fait, la Suisse bénéficie d'exploitations à taille humaine et écologique.

Producteurs d'oeufs opposés

Dans un récent communiqué, les producteurs d'oeufs réunis au sein de l'Association «GalloSuisse», demandent instamment à la commission du Conseil national de revenir sur sa position. En effet, cette proposition peut être

considérée comme un auto goal et ils en expliquent les raisons.

Protection des animaux

La protection des animaux est l'atout majeur des producteurs d'oeufs suisses vis-à-vis des consommateurs. En effet, l'interdiction des batteries a considérablement renchéri les coûts de production de l'oeuf suisse. Ce n'est pas pour autant que les consommateurs suisses se sont détournés des oeufs indigènes. Au contraire, une bonne communication a permis de s'assurer de la fidélité des consommateurs. Aujourd'hui, la majorité des oeufs importés proviennent également d'exploitations de ponte au sol, raison pour laquelle la taille des exploitations constitue désormais un critère encore plus déterminant pour démarquer la qualité de la production suisse: les oeufs suisses – grâce aux effectifs maximaux - proviennent d'exploitations à taille humaine et écologiques.

Les petites exploitations sont en outre plus respectueuses des animaux que les exploitations de masse, ce qui est un facteur garant de qualité et de sécurité supérieures. La suppression des effectifs maximaux priverait l'oeuf suisse de l'un de ses principaux arguments de vente dans la lutte impitoyable que lui livrent les oeufs à bon marché.

Protection des eaux

Contrairement à la production porcine, la protection des eaux n'est pas une contrainte susceptible de limiter la taille des exploitations avicoles. En effet, dès lors qu'il est sec, le fumier de volailles n'est pas soumis à de quelconques limites en termes de distance de transport – alors que c'est le cas pour le lisier de porcs. La suppression des effectifs maximaux ouvrirait donc la porte au développement de fabriques d'animaux dans le secteur de la production d'oeufs.

Décisions populaires

Au fil des votations, le peuple suisse s'est systématiquement prononcé en faveur d'une agriculture écologique et paysanne, rejetant en cela les fabriques d'animaux. La suppression des effectifs maximaux irait à l'encontre de la volonté populaire.

Perte d'image

La suppression des effectifs maximaux expose l'agriculture suisse au reproche d'opter pour la voie de l'élevage industriel – avec toutes les répercussions négatives que cela peut avoir sur la santé animale, la qualité et la sécurité des denrées alimentaires. La conséquence

en serait une énorme perte d'image pour la paysannerie suisse, dont les efforts pour se démarquer de la production de masse importée seraient réduits à néant.

Communication cohérente

Les producteurs d'oeufs ont eu la lucidité de se prononcer rapidement sur le vote de la commission du Conseil national afin que celle-ci puisse corriger le tir en février, voire en plénière lors de la session de printemps. Il serait souhaitable que d'autres associations ou organisations de producteurs en fassent de même. Même si les articles concernant les «effectifs maximaux» peuvent être vécus comme une contrainte par certains, il n'en reste pas moins que c'est l'une des cartes de visite essentielles de l'agriculture suisse auprès des consommateurs et des contribuables. Les producteurs d'oeufs ont également prouvé par une bonne communication, que même plus chers en raison de contraintes supplémentaires, les oeufs suisses trouvaient preneurs. Il ne paraît pas cohérent de revendiquer d'une part des paiements directs pour les prestations écologiques et éthologiques et des prix justes sur les marchés tout en faisant sauter les verrous menant à une industrialisation de l'agriculture.

Valentina Hemmeler

AGRICULTURE CONTRACTUELLE

Les projets essaient un peu partout

Une idée a germé dans l'esprit fertile de deux productrices:

Réunir des consommateurs attentifs et sensibles à notre environnement désirant participer activement au commerce de proximité et des producteurs de légumes, fruits et fromages qui sont produits et transformés en bio.

Dans notre région, il ne pousse pas d'ananas; mais les pommes, poires et groseilles sont succulentes et variées.

Recréer le lien

Il nous faut recréer ce lien aujourd'hui perdu, avoir un contact avec la personne qui produit les carottes qu'on mange pour donner un sens profond à notre alimentation. Lorsqu'on apprend qu'Yvonne la maraîchère chante de douces mélodies à ses tomates, peut-être les mangera-t-on différemment? Lorsqu'on sait que c'est Hélène la chèvre et ses copines biquettes là-haut aux Paccots qui produisent ce lait, peut-être que le fromage aura une identité et qu'il ne moisira pas dans le frigo?

Ce lien que nous voulons recréer nous permettra de ressentir plus concrètement

que le gel, la grêle, la sécheresse - en bref la nature - auront une répercussion directe sur notre consommation.



Lumière des champs, un nouveau projet à découvrir.

Lorsque le consommateur aura retrouvé ce lien à la terre, sans emballage ase-

tisé, identique tout au long de l'année, le dialogue entre consommateur et producteur en sera plus facile.

Au sein du projet «Lumière des champs», nous croyons que chacun

d'entre nous peut agir pour respecter notre environnement commun en soutenant un commerce de proximité qui permet d'éviter les transports et les pollutions inutiles.

«Lumière des champs» propose dans la région de Châtel, Oron et Vevey un panier hebdomadaire de produits de saison, livré sur le palier de porte du voisin.

A l'initiative des membres de l'association, des animations nature et autres fabrications de conserves collectives vont être proposées.

L'engagement et la connaissance mutuelle, le partage de valeurs communes et la création de liens dans l'association, seront le terrain fertile dans lequel producteurs et consommateurs évolueront.

Quart d'heure vaudois d'information le samedi 3 mars 11h00 sous la grenette de Vevey.

Helen Foster, consommatrice

Contacts:

www.lumiere-des-champs.ch
info@lumiere-des-champs.ch

Nouvelles de la plateforme agriculture contractuelle

La prochaine réunion de la plateforme se déroulera le lundi 12 mars dans les locaux d'Uniterre. L'ordre du jour vous sera communiqué dans les temps.

NE: L'association du Lopin bleu devrait tenir son assemblée générale le 3 mai 2007. Le lieu n'est pas encore défini.

GE: Le groupe de producteurs du Panier à 4 pattes s'est enrichi d'un cinquième producteur. Il s'agit d'Hansruedi Roder, agriculteur à Versoix. Le groupe est en train de planifier sa saison 2007. Elle pourrait réserver quelques surprises... Uniterre participe activement au projet!

VD: «Les jardins du Flon», le projet d'agriculture contractuelle de proximité lancé par Joseph Zisyadis est encore au stade des réflexions. Un groupe de travail constitué de consommateurs motivés s'est créé. Uniterre participe aux discussions et suit l'histoire de près. Des contacts ont été pris avec des agriculteurs et différentes organisations et associations lausannoises. L'idée fait son chemin et suscite d'ores et déjà le débat.

VD: Uniterre ainsi que des représentants du Jardin Potager et de la Ferme du Taulard ont participé à deux conférences organisées par les Verts vaudois. La conférence était intitulée « Des fruits et des légumes de chez nous dans notre assiette». *NB*

Fribourg : une nouvelle initiative d'ACP a rejoint le réseau !

Le 10 janvier dernier, le premier réseau d'agriculture contractuelle de Fribourg a tenu conférence de presse sur la Place Python de Fribourg pour son lancement officiel!

Cette première initiative en terre fribourgeoise a été initiée par des agriculteurs membres de BioFribourg. Lors d'une assemblée générale de l'organisation, Uniterre était allé exposer l'initiative genevoise L'Affaire TourneRêve. Dès lors, un groupe de travail, emmené par Gerhard Hasinger de Bio-Conseil, a planché sur le projet. Avant même ce lancement officiel, 51 ménages étaient déjà inscrits et 11 producteurs s'étaient engagés à fournir des produits. Une association les regroupant a été créée.

La région couverte par «Notre Panier Bio» s'étend sur tout le canton de Fribourg. La plupart des consommateurs sont néanmoins concentrés, pour l'instant, dans les agglomérations de Fribourg et Bulle.

Le panier est livré chaque premier mercredi du mois. Il coûte 80 Frs par mois, tout compris. Chaque famille qui désire le recevoir doit s'acquitter d'une cotisation d'entrée dans l'association de 50 Frs et doit s'engager par contrat au minimum pour une année de livraison. Un panier végétarien est disponible au

même prix. Les paniers sont déposés chez des «ménages distributeurs» chez qui les «ménages affiliés» vont les chercher. Ce système est intéressant car il permet de réduire les coûts au maximum tout en renforçant la cohésion du réseau de consommateur.

Chaque début d'année, les prix des produits sont discutés au sein du comité. Les paniers sont constitués de manière à ce que leur contenu corresponde à 80 Frs. Il est aussi diversifié que possible. Il contient des produits céréaliers, des légumes, des fruits, des produits laitiers des œufs et des produits carnés. La composition du panier change tous les mois, mais son prix reste le même. S'il le désire, le consommateur a la possibilité de travailler jusqu'à 3 demi-journées sur une des fermes du réseau.

Présence au «petit marché équitable de Noël» à Fribourg

A l'initiative de Thierry Pleines de l'ONG fribourgeoise Brûke- Le Pont et d'Uniterre, «Notre panier bio» a participé au Petit marché équitable de Noël qui s'est tenu pendant 3 jours dans un grand centre commercial de Fribourg (voir journal d'Uniterre nov.2006).

L'idée était d'une part de vendre des produits, mais également de susciter l'interrogation du consommateur sur la notion et l'importance du prix payé aux paysans, qu'ils soient au Sud ou au Nord. Cette action a permis de tisser des liens intéressants avec d'autres organisations, d'apparaître dans les médias et a permis de toucher un public pas forcément acquis à la cause...

Le canton de Fribourg soutient la démarche

Pour cette première année, les responsables de «Notre panier bio» ont réussi à obtenir un soutien financier du canton de Fribourg. A ce sujet, le Conseiller d'Etat Pascal Corminboeuf s'est exprimé au travers d'un article de La Liberté paru le 11 janvier « ... on a suffisamment essayé de séparer consommateurs et producteurs pour mieux régner. Il est urgent de réunir ces deux parties qui vont nécessairement de pair! Et il va falloir les lier encore davantage à l'avenir... »!

L'agriculture contractuelle de proximité a, semble-t-il, de belles heures devant elle, en tout cas à Fribourg!

Nicolas Bezençon

COMMERCE ÉQUITABLE

Les paroles sont des nains, les exemples sont des géants

La question d'une rémunération équitable des produits de l'agriculture suisse s'impose de toute évidence. Sous l'effet des réformes de la politique agricole et de la libéralisation des échanges les prix à la production ont baissé, alors que les prix à la consommation ont augmenté.

Cette tendance n'est pas réservée à la seule Suisse, dans toute l'Union Européenne on constate le même phénomène de ciseau des prix. Le nombre d'agriculteurs baisse partout sans effet positif sur leur revenu. Les politiques agricoles favorisent l'industrialisation de l'agriculture avec tous ses effets négatifs, tout en affirmant la nécessité d'un développement plus durable. Dans le même temps le phénomène du commerce équitable atteint des nouvelles parts de marché. Ainsi des chaînes ou des compagnies comme McDonalds, Nestlé, Coop et Migros, pour n'en citer que quelques-unes, vendent des produits labellisés «commerce équitable». La question de l'avenir et de la signification du commerce équitable mérite donc d'être examinée.

Le commerce équitable

Le commerce équitable est aujourd'hui surtout connu par les labels «fair trade» dont les circuits commerciaux permettent aux producteurs d'accéder aux marchés du Nord à des conditions plus justes et égalitaires en leur fournissant ainsi des moyens de subsistance durables.

Dès ses débuts, le mouvement pour un commerce équitable a réussi à susciter un débat sur le marché, la consommation et les relations Nord-Sud. C'est un mouvement de base, de consommateurs critiques, qui a réussi à sensibiliser à plusieurs reprises le grand public sur les conditions de vie et de travail misérables des pays pauvres. Depuis des dizaines d'années, un réseau de magasins et de points de vente, combinant information et une certaine activité commerciale a été mis en place. Les principaux produits vendus sont d'origine tropicale (café, cacao, bananes, coton, etc.). Une grande partie est transformée plus ou moins artisanalement sur place ajoutant ainsi de la valeur aux matières premières. Le commerce équitable va souvent plus loin que de payer un simple surplus au producteur, mais se veut être au service des droits humains. Ainsi il rejette le travail des enfants, défend les droits des travailleurs, une juste rémunération, ainsi que l'égalité entre hommes et femmes. Dans ces critères commerciaux basés sur la justice et l'équité, il veut établir une relation de

confiance entre les producteurs du Sud et les consommateurs du Nord. Concrètement cela comprend le paiement de prix qui couvrent les coûts de production et qui assurent un certain bénéfice, la garantie d'une continuité contractuelle dans le temps, la protection et le rétablissement des écosystèmes locaux et la transparence durant toutes les étapes de la commercialisation.

Les mécanismes commerciaux actuels

Les compagnies multinationales, les négociants de matières premières agricoles et la grande distribution sont les principaux défenseurs et lobbyistes en faveur d'une libéralisation du commerce de produits agricoles menée sous la bannière de l'OMC. Il n'est guère étonnant qu'elles soient également les principales bénéficiaires de cette dérégulation commerciale.

Leurs pratiques commerciales ne font pas de cas de considérations sociales ou environnementales. Tout au plus ces questions sont récupérées comme arguments de marketing. Le système des filières verticalement intégrées et mises sous tutelle des géants de la distribution se généralise et les enseignes ont tendance à créer leurs propres marques «de prix cassés» dépourvues de toute transparence sur l'origine et les conditions de production.

Par la mise en concurrence générale, la grande distribution incite systématiquement un productivisme aveugle qui se fait au dépend de la qualité du produit, de la qualité de travail du producteur et de l'impact sur l'environnement. Dans le cadre de la libéralisation actuelle, il est strictement impensable que la grande distribution inverse sa logique commerciale. Ce n'est ni la Migros, ni la Coop, ni une aucune autre enseigne qui va éduquer un consommateur critique et responsable, ou calculer ses marges à partir d'un prix rémunérateur minimal payé au producteur.

Les forces et les limites du commerce équitable

Il est illusoire de croire que les règles commerciales internationales pourront être changées par des seules pratiques commerciales alternatives. Les produits équitables ne doivent pas servir à cacher la réalité inique des relations commerciales. L'augmentation du chiffre d'affaires de produits équitables, ne doit pas remplacer les autres objectifs plus généraux, sinon il en résultera un effet

contre-productif. La condition que les multinationales et la grande distribution doivent accepter, c'est la régulation des marchés à travers des accords internationaux basés sur la reconnaissance du droit à la souveraineté alimentaire.

Le danger de limiter le commerce équitable au paiement d'un surplus de prix qui lui est fixé sur la base d'un prix international artificiel porte préjudice à la crédibilité du mouvement et représente une approche peu solide de la question du juste prix.

Le fait que le commerce équitable ne constitue pas la solution miraculeuse n'est point un problème, tout au contraire. Une des forces du commerce équitable c'est sa vision, sa proposition positive ainsi que son ancrage dans la vie quotidienne. Le caractère démonstratif et exemplaire d'une action à petite échelle démontre qu'il est possible d'agir maintenant et fortifie ainsi la dynamique pour des changements de politiques agricoles à plus grande échelle. Une partie des ressources financières mobilisées dans la production, la commercialisation et la consommation est détournée dans d'autres circuits et peut ainsi permettre de renforcer des organisations de producteurs, afin de regrouper l'offre et de mener la lutte pour la souveraineté alimentaire.

Le commerce équitable et la souveraineté alimentaire

Le droit à la souveraineté alimentaire redonne à la société le droit de décision et la priorité sur les règles de fonctionnement du marché. Le marché local doit avoir la priorité sur la commercialisation d'excédents dans les marchés internationaux. Les mouvements syndicaux de producteurs doivent être associés dans le mouvement de commerce équitable. Les rapports de force sur le marché doivent être rééquilibrés en faveur des producteurs. De plus, il ne peut y avoir d'équité sélective qui s'appliquerait seulement à quelques chanceux.

L'extension des pratiques de commerce équitable aux pratiques économiques du nord, le lien entre commerce équitable et souveraineté alimentaire redonne le sens initial plus large au mouvement pour le commerce équitable, et permet de poser les questions fondamentales liées aux problèmes de l'alimentation et de l'agriculture.

Rudi Berli

10 ANS DE «MARCHÉ PAYSAN»: RENDEZ-VOUS LE 14 AVRIL!

Sous le signe du partage entre consommateurs et producteurs, l'Association Marché paysan organise une soirée intitulée «Paysans & consommateurs: bâtir un avenir!».

Voici un anniversaire que l'Association «Marché paysan» ne veut pas laisser passer. Il y a 10 ans, Uniterre ainsi que Prométerre ont été fortement impliqués dans la création de l'Association. Aujourd'hui, Uniterre se réjouit de participer à une soirée passionnante qui aura lieu au grand auditoire du gymnase de Morges, le 14 avril 2007 à 17h.



Programme alléchant

Dès 17h, les producteurs des marchés paysans ouvriront les feux en présentant les raisons de cet engagement de proximité. Suivra un représentant des consommateurs engagés dans les projets d'agriculture contractuelle de proximité qui exposera également ses motivations.

Les paysans sont de retour!

Moment fort de cette soirée, la venue de Silvia Lopéz Vitoria, économiste et sociologue, auteure du livre «Les paysans sont de retour» (Actes Sud, 2005). Dans son livre elle a entrepris une synthèse des changements intervenus dans le monde rural en France et dans certains pays du Sud jusqu'à l'actuelle rébellion. Grâce à une vue d'ensemble, elle démontre à quel point notre avenir dépend des paysans du monde. Elle interviendra pour présenter de quelle manière elle estime que les paysans reprennent aujourd'hui l'initiative et pourquoi l'avenir ne se fera pas sans les paysans.

Trois exposés qui devraient démontrer qu'il est possible et prometteur d'agir ensemble et qui devraient remotiver l'ensemble du public présent!

La soirée se poursuivra dès 19h30 avec une collation et un moment de partage.

POLITIQUE NATIONALE

Initiative «pour un espace social de vie»

Uniterre, à l'instar de nombreuses organisations, a été approché pour soutenir un projet d'initiative ayant trait à l'aménagement du territoire. Lors du comité de février, un premier débat avec l'un des initiateurs, a permis de débroussailler le terrain. La position définitive sera prise au comité du 2 mars. Votre avis nous intéresse!!!

L'initiative «pour un espace social de vie» sera lancée dans la foulée de la révision totale de la loi sur l'aménagement du territoire prévue pour 2008. Comme toute initiative, l'objectif est de reformuler un article constitutionnel, en l'occurrence l'art. 75 de la Constitution.

Les initiateurs constatent qu'il y a actuellement deux visions de l'aménagement qui s'affrontent:

- une libéralisation générale du foncier amenant la Suisse à devenir une sorte de «métropole» au coeur de l'Europe. Les activités économiques se développeraient sur les axes principaux et les agglomérations s'établiraient sur l'ensemble du Plateau et l'entrée des grandes vallées. Les centres touristiques situés dans les Alpes seraient d'autres lieux de concentration.

- un renforcement d'un développement contrôlé basé sur une urbanisation modérée, un développement économique décentralisé et concentré, et une agriculture gardant sa fonction principale de cultiver la grande majorité des terres agricoles.

Les initiateurs désirent peser dans le débat politique à venir en favorisant la deuxième vision et en cherchant à ce que ce point de vue soit répercuté dans la réforme de la loi sur l'aménagement du territoire prévue pour 2008 ou 2009.

Les propositions

L'article constitutionnel, dans sa nouvelle formule, désire donner plus de compétence à la Confédération sur les principes régissant l'aménagement du

territoire et renforcer la coordination entre les cantons afin d'éviter les différences d'application qui existent actuellement. Il encourage une utilisation judicieuse et économe du sol et un développement



L'arc lémanique, notamment la région de la Côte, est convoité par les milieux immobiliers.

de haute qualité de l'habitat. Il maintient une séparation claire entre zone constructible et non constructible. Il désire protéger les terres cultivées de projets de déclassement et propose de plafonner, pour une durée de 20 ans, les surfaces totales des zones constructibles tout en autorisant le Conseil fédéral à déroger pour des cas justifiés.

mêmes acteurs.

Pour motiver ses employés, la devise de l'entreprise est «Simplement meilleur». Depuis le printemps 2006, un nouveau programme de formation interne «prestations sportives de pointe, de la performance à l'excellence» a été développé. On nous a laissé entendre que les rythmes de travail au sein de Micarna (comme d'autres entreprises de Migros) étaient de plus en plus difficiles à tenir, que le tournus du personnel était permanent. En gros, que les conditions de travail (physiques et psychiques) n'étaient pas des meilleures. Est-ce cela les prestations sportives que propose la direction? Travailler plus vite, jouer aux chaises musicales? Chercher à concurrencer son collègue?

Ce dont nous avons été largement informés et que nous avons suivi de plus

Quelles étapes?

Les initiateurs souhaitent échelonner leur travail de sensibilisation en trois phases:

- La première consiste à récolter 120'000 signatures. C'est pour participer à cette étape qu'Uniterre est aujourd'hui consulté.

- La seconde sera d'influencer les députés, lors du débat parlementaire concernant la loi sur l'aménagement du territoire.

- La dernière est de prendre la décision sur une éventuelle mise en votation de l'initiative si la réforme de la loi

ne s'avérait pas satisfaisante. Dans le cas d'une votation, une nouvelle campagne aurait lieu afin de sensibiliser la population.

Enjeux

Les organisations paysannes qui soutiennent actuellement l'initiative sont le VKMB et Bio Suisse. L'Union Suisse des Paysans prendra sa décision fin février.

Uniterre, au vu de la forte pression exercée par d'autres secteurs de l'économie sur la zone agricole, comprend l'intérêt global et à long terme de protéger la zone non-constructible. D'autant que c'est souvent les terrains intéressants pour l'agriculture qui sont également convoités par les bâtisseurs. Il reste néanmoins soucieux que les assouplissements en cours dans la loi sur l'aménagement du territoire ne soient pas effacés. D'autres questions se posent et il est difficile d'y trouver réponse aujourd'hui: quelles seront les conséquences d'un plafonnement des zones constructibles? Y aura-t-il concurrence féroce entre les cantons? Spéculation?

Les sections cantonales discutent au mois de février de ce dossier pour qu'une position définitive soit prise début mars par le comité directeur.

Votre avis

Nous sommes intéressés par votre point de vue sur le sujet. N'hésitez pas à nous appeler dans les jours qui viennent.

Valentina Hemmeler

La prospérité de Micarna

Dans un communiqué du mois de janvier, Micarna annonce fièrement qu'elle prospère dans toutes ses divisions! Micarna SA explique cela par la fusion d'entreprise avec Optigal, l'optimisation des processus et des assortiments et la meilleure maîtrise de ses coûts. Le communiqué souligne la multitude de nouveaux produits développés en 2006 sous les lignes «M-Budget», «Steak and More», «en barquette prêt à enfourner» etc. Il faut aller chercher dans la dernière partie du communiqué une phrase laconique: «En juin 2006, Micarna SA a dû annoncer la cessation de la production de dindes pour des raisons économiques». Si on peut de manière générale se réjouir de la bonne santé d'une entreprise de la filière agro-alimentaire, on regrette que cela soit si souvent fait au dépend des

près, c'est l'abandon de la filière dindes par Micarna SA pour juin 2007. Cette SA qui ne semble pas avoir beaucoup d'états d'âme pour la filière dindes. Pourtant, si elle avait un véritable sens social, elle chercherait, grâce à ses multiples succès dans d'autres secteurs ayant permis une augmentation du chiffre d'affaires de 6.25%, à trouver des solutions pour un secteur un peu moins rentable. S'appuyer sur sa jambe valide pour permettre à celle plus fragile de franchir la marche. Selon le communiqué, Micarna SA a reçu le prix de la réinsertion professionnelle en 2006... elle devrait donc être en mesure de comprendre ce message. D'autant qu'une vingtaine de producteurs semblent prêts à relancer la filière. Espérons que Micarna aussi!

Valentina Hemmeler

MERCI

Un grand merci pour les nombreux efforts fournis pour récolter les signatures pour la pétition «Halte à l'exode rural» contre la politique agricole. A l'heure où ce journal est sous presse à l'imprimerie, les pétitions sont déposées à Berne, sur la place fédérale.

Nous avons eu le plaisir de recevoir de nombreuses feuilles dans les locaux d'Uniterre ainsi que des messages d'encouragement. La pétition a circulé tant dans les villes que dans les campagnes, permettant ainsi de sensibiliser les citoyen-ne-s aux enjeux des réformes de la politique agricole.

Bravo à toutes et à tous, rendez-vous pour les prochaines actions.

POLITIQUE NATIONALE

Cassis de Dijon: incohérence confirmée!

Depuis quelques temps, le projet dit du «Cassis de Dijon» est en consultation auprès des milieux intéressés. Même si Uniterre n'a pas été «officiellement» consulté, une réponse est en cours d'élaboration. Il paraît en effet indispensable de s'exprimer sur un sujet qui semble une fois de plus aller dans le sens d'une spirale de baisses des prix.

Ce n'est un secret pour personne: pour une part importante des politiques et des différents milieux qui composent notre société, le marché agricole doit être libéralisé afin «de le confronter à la réalité qui l'attend». Si possible, ce secteur doit être mis à l'avant-garde du processus de libéralisation. Alors quoi de plus normal que la Suisse propose un nouvel instrument de politique économique qui puisse également s'appliquer au secteur agricole? Le fameux principe du «Cassis de Dijon». Quelles pourraient en être les conséquences?

Cassis de Dijon?

Le Cassis de Dijon est un volet supplémentaire à l'instrumentaire existant ayant pour but de réduire les différentes entraves techniques au commerce. Ces entraves comprennent les obstacles aux échanges internationaux de marchandises comme les prescriptions ou normes techniques, l'application divergentes de celles-ci, les répétitions d'essais d'homologation déjà effectués à l'étranger etc.

Cette révision devrait permettre, selon le Conseil fédéral, de dynamiser la concurrence, d'abaisser les coûts pour les entreprises et de réduire les prix pour les consommateurs. La révision de la loi est une continuation d'une politique initiée dans les années 90 et ayant pour objectif de se rapprocher de la Communauté européenne en supprimant peu à peu les entraves au commerce.

Un bienfait pour qui?

Uniterre doute du bienfait d'un tel projet de réforme pour les paysans, mais aussi pour les consommateurs. Nous avons pris connaissance de la prise de position des organisations des consommateurs, plutôt indulgente quant au projet de consultation globale (qui ne concerne pas le seul secteur agricole), tout en y intégrant des restrictions importantes et salutaires dans le domaine des denrées alimentaires.

Après un premier élan plutôt positif, il semble que les organisations paysannes soient très sceptiques et prêtes à renvoyer le projet à ses auteurs. D'ailleurs, il en est de même pour un certain nombre d'acteurs de l'économie suisse qui, pour différentes raisons, y voient plus d'inconvénients que d'avantages.

Position d'Uniterre

Uniterre s'oppose à la mise en place d'un tel principe et ceci pour plusieurs

raisons que nous explicitons ci-après.

Le projet propose par exemple de supprimer l'indication de l'origine des produits et des matières premières agricoles des denrées alimentaires. Imaginez! Un étiquetage que paysans et consommateurs ont revendiqué et enfin obtenu il n'y a pas si longtemps. Pour éviter des «discriminations», le projet refuserait donc le droit au consommateur d'être informés sur l'origine des produits et aux producteurs le droit

uniquement. Par exemple, Monsieur Untel produit du porc qu'il exporte en partie en Hongrie. Il peut donc utiliser les normes hongroises pour l'ensemble de sa production porcine. Ne pouvant pas exporter le tout, le reste de la production serait écoulé sur le marché local, à des coûts évidemment inférieurs à ceux du collègue Monsieur Anonyme qui s'est pourtant évertué à respecter l'ensemble des critères de production suisse... C'est un véritable encouragement à produire en direction des marchés d'exportation

que de manière globale, ils paient 10% de plus qu'il y a 15 ans et les paysans reçoivent 25% de moins.

Nous voilà face à un projet particulièrement confus, qui ne nous satisfait pas dans les options générales tout comme dans les propositions de détail. Il garantit une réduction du prix aux producteurs, réduit la transparence des filières, encourage la fuite en avant vers des marchés extérieurs plus que fluctuants, tout en assurant en rien une baisse des prix aux consommateurs. Il ne faut pas réfléchir longtemps pour savoir qui seront les principaux gagnants d'un tel pocker-menteur.



Nous faire avaler n'importe quoi au nom de l'Europe... Un petit cassis? non merci!

de différencier leurs produits dans les étalages avec la mention «Suisse».

Le principe dit de «Cassis de Dijon» ne se limiterait pas à nos échanges avec l'Union Européenne, mais pourrait être étendu aux pays avec lesquels nous avons signés des accords de reconnaissance mutuelle (USA, Canada, Japon, Australie et pour bientôt le Brésil). Nous ne serons peut-être bientôt plus en mesure de savoir si une viande a été produite avec des hormones de croissance; celle-ci pourrait avoir un accès libre à notre marché sans aucune déclaration particulière.

De plus, le projet permettrait, au nom de la non-discrimination entre producteurs suisses et européens, à un paysan suisse de produire selon les normes d'un autre pays pour autant qu'une part de sa production était exportée vers ce même pays. Pourtant, ce paysan suisse concurrencerait alors son collègue direct qui produirait pour le marché local

alors qu'il paraît urgent, en ces temps où les changements climatiques sont confirmés et à l'agenda politique, de recentrer la production.

Le Département suggère par contre de maintenir la mention sur l'étiquetage «œufs issus d'élevage en batterie», cet aspect étant, selon les auteurs du projet, particulièrement sensible. Aurons-nous la joie en Suisse de voir fleurir des étiquettes du type «Oeufs suisses d'élevage en batterie non admis en Suisse, produits en Suisse selon la législation polonaise» comme s'en inquiètent les organisations de consommateurs? Il y a de quoi se frotter les yeux!

Tout cela pour...

Nous sommes donc en droit de nous poser la question de la logique d'un tel projet. Plus de dix ans de baisse continue des prix aux producteurs ont prouvé qu'elle a rarement été repercutée chez les consommateurs et

«Le véritable accès au marché que nous recherchons, c'est celui de nos propres marchés nationaux et régionaux.»

Ndiogou Fall, président du ROP-PA (Réseau des organisations paysannes et des producteurs d'Afrique de l'Ouest)

Il faudrait peut-être s'inspirer de la sage parole de Ndiogou Fall, président des organisations paysannes d'Afrique de l'Ouest (voir encadré) et enfin croire que les paysans suisses ont aussi un avenir prometteur dans les filières locales. On cherche quelque fois trop loin ce qui se trouve sous notre nez. Mais pour ce faire il faut pouvoir redynamiser, voire recréer les filières. Cela n'empêchera pas l'exportation ni l'importation de produits, ce n'est d'ailleurs pas l'objectif. Il s'agit surtout de faire le choix suivant: où place-t-on nos priorités et nos énergies dans la recherche de marchés? Sur le local-national ou sur les marchés extérieurs? Cette question s'adresse tant aux organisations paysannes qu'à nos autorités.

Valentina Hemmeler

www.uniterre.ch

Notre site internet regorge d'informations. Mis à jour très régulièrement, il vous permet de faire le «pont» entre deux journaux et de pendre connaissance des derniers événements. De nombreux articles peuvent aussi être commandés.

POINT DE VUE

La légitimité du protectionnisme

L'ultra-libéralisme a eu droit du protectionnisme quel qu'il soit. Tout ce qui peut-être interprété comme du protectionnisme est condamné à la réforme. Osez ouvrir un débat sur le protectionnisme et vous vous verrez rejeté, incompris, accusé d'être rétrograde.

Un droit légitime

Et pourtant, quoi de plus légitime pour une société que de vouloir se protéger? De vouloir protéger ses membres et ceux que l'on aime? De protéger les secteurs qui pourvoient de l'emploi. De vouloir privilégier ses résidents (toute nationalité confondue)? D'instituer des taxes permettant d'empêcher une concurrence déloyale? De vouloir protéger ses choix.

Reconnaître à une société le droit de protéger les siens, c'est reconnaître cette société dans son ensemble. Renoncer au protectionnisme, c'est nier l'importance de l'appartenance à un pays. Nier cela, c'est rejeter des valeurs qui ont présidé aux fondements de nos civilisations. La reconnaissance du droit à se protéger aurait permis de sauvegarder l'environnement de la pollution liée aux trafics mondiaux de marchandises, d'éviter la délocalisation de nos industries polluantes dans les pays émergents, de subir les effets dévastateurs des prix cassés sur le social et l'environnement.

On parle de plus en plus de souveraineté alimentaire pour contrer le libre-commerce. Or le principe de souveraineté alimentaire n'est rien d'autre qu'une protection des produits de proximité. C'est reconnaître l'importance, en termes d'emplois, d'environnement et de qualité de l'alimentation, à protéger les produits du pays. On ne peut donc pas limiter la souveraineté d'un pays à son alimentation, elle doit être garantie de façon à ce qu'il puisse exercer pleinement son droit à protéger ses choix et à défendre au mieux les intérêts de tous ses citoyens.

Il n'y a pas de meilleur outil de régulation de l'économie nationale que le protectionnisme. Le libéralisme ne protège plus les citoyens d'un pays, mais les multinationales et leurs dirigeants qui pillent la planète avec la bénédiction de nos représentants politiques. Cette politique fait le lit d'un nationalisme

extrémiste dans une société où il y a de plus en plus de laissés-pour-compte. Tous ces problèmes trouvent leurs sources dans l'abandon par notre société des valeurs fondamentales que l'on pourrait définir par un seul mot: RESPECT.

Un des outils du protectionnisme ce sont les taxes d'importation. Ces taxes permettent d'éviter le dumping en alignant le coût du produit d'importation sur celui du pays, ce qui permet à ce dernier de garder un avantage commercial. Les produits confectionnés dans le pays rapportent à ce dernier de la valeur qui se traduit par des emplois, lesquels génèrent des impôts et des revenus pour les commerces locaux. Si ces mêmes produits sont confectionnés à l'étranger et traversent la frontière sans s'acquitter de taxes d'importation, ils ne rapportent pratiquement rien au pays. Le résultat, on le connaît: des secteurs entiers de l'économie intérieure mis en danger au profit de produits importés. Pour garantir l'emploi, l'Etat doit ensuite délier sa bourse pour soutenir la formation et l'embauche. L'absence ou la diminution des taxes à l'importation est une perte sèche pour l'ensemble de la communauté. Ces effets sont les mêmes pour le Nord comme pour le Sud.

Le protectionnisme au delà des frontières

Défendre le protectionnisme, c'est défendre le droit, raison pour laquelle il faut arrêter de limiter la notion de protectionnisme aux frontières. Appliquer le protectionnisme, c'est appliquer le droit aussi bien à l'intérieur d'un pays qu'à ses frontières puisque ce n'est rien d'autre que le défendre. On peut se demander comment des défenseurs des droits sociaux ont pu devenir des démolisseurs du protectionnisme. Dans un pays, chaque fois que l'on édicte une loi, on ne fait qu'appliquer le protectionnisme, puisque l'objectif est de protéger les individus des abus dont ils pourraient être victimes. Par exemple: les règles qui définissent les heures de fermeture des magasins ne sont rien d'autre que du protectionnisme, et tout le monde s'accorde pour reconnaître qu'elles sont indispensables pour protéger les petits commerces, les artisans et la main-d'œuvre. Le protectionnisme n'est donc pas une politique contre l'extérieur, c'est une

politique qui repose sur le respect du droit aussi bien à l'intérieur du pays qu'à ses frontières.

A la lecture de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme de 1948, on constate que la politique néolibérale est contraire aux principes des Droits de l'Homme. La Suisse, en tant que pays signataire, ne respecte plus la Déclaration des Droits de l'Homme. On pourrait, en se référant à cette dernière, dénoncer la politique de déréglementation et adresser une plainte à la Cour des Droits de l'Homme.

Les articles 22 et 23 nous donnent les bases:

Article 22: Toute personne, en tant que membre de la société, a droit à la sécurité sociale; elle est fondée à obtenir la satisfaction des droits économiques, sociaux et culturels indispensables à sa dignité et au libre développement de sa personnalité, grâce à l'effort national et à la coopération.

Article 23: Toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage.

Cette démarche aurait l'avantage de ne pas prendre seulement en compte le dossier agricole, mais l'ensemble de la société qui est touchée par les effets de cette politique. Cette démarche viserait également à condamner toute politique appelant à déréglementer. La déréglementation est totalement contraire à la démocratie, puisqu'elle institue la loi du plus fort, elle est contraire à toute société reposant sur le Droit.

Le modèle Wal-Mart

La société Wal-Mart, aux Etats-Unis, illustre bien les effets du libre-commerce et du défaut de protection («Wal-Mart à l'assaut du monde» dans *Le Monde Diplomatique* de janvier 2006). Cette société est le plus gros distributeur au monde et également la plus grande entreprise privée avec 310 milliards de chiffre d'affaires. Selon un rapport du Congrès américain, chaque salarié de Wal-Mart coûte 2'103 dollars à la collectivité sous forme d'aides diverses. Les salaires sont 20-30% plus bas que chez la concurrence. Quand Wal-Mart arrive, les petits commerces ferment. Depuis que la firme s'est installée en

Iowa, au milieu des années 1980, l'Etat a perdu la moitié de ses épiceries, 45% de ses quincailleries et 70% de ses confectionneurs pour homme. Combat contre les syndicats, délocalisations, recours à une main-d'œuvre surexploitée que la déréglementation du travail et les accords de libre-échange rendent chaque année plus prolifique. Pression sur les fournisseurs pour les contraindre à réduire leurs prix en comprimant leurs salaires (ou à s'implanter à l'étranger); flou des missions pour favoriser l'enchaînement des tâches et pourchasser ainsi le moindre temps mort, la moindre pause. Construction de bâtiments hideux (les boîtes à chaussures) achalandés par l'armada des 7'100 camions géants de l'entreprise, roulant et polluant 24 heures sur 24 afin de bourrer, à l'heure dite, les coffres des millions de voitures alignées dans les parkings immenses de presque chacune des 5'000 grandes surfaces que la multinationale exploite: c'est le modèle Wal-Mart. Cet exemple montre que les droits sont bafoués. En exerçant une pression extrême sur les prix, les droits des fournisseurs-producteurs et de leurs employés ne sont pas respectés. Ensuite, les droits des vendeurs sous-payés sont également bafoués. Le droit de toute nation à préserver son environnement est détourné par la délocalisation de la production et les transports qu'elle engendre. C'est également le droit des consommateurs à pouvoir trouver une nourriture de qualité qui est bafoué. Si nous sommes attachés au principe de l'Etat de droit nous devons nous attaquer à la base du problème. Nous devons travailler à la protection de nos droits, de nos valeurs, de notre environnement. Osons parler de protectionnisme.

Willy Cretegny, viticulteur

«La souveraineté fiscale de la Suisse n'est pas négociable...»

Economie Suisse au sujet du conflit entre Berne et Bruxelles

«... et la souveraineté alimentaire non plus!»

Uniterre... depuis 1996